

Diplôme d'établissement - Spécialisation Projet de paysage, site et territoire

Formation continue - Module de master



Au cœur des enjeux du vivant, le diplôme d'établissement spécialisation Projet de paysage, site et territoire met l'accent sur les phases pré-opérationnelles et opérationnelles des projets de paysage et d'aménagement paysager.

L'aménagement, la restauration et la gestion des espaces extérieurs sont pensées en réponse à des commandes publiques et privées tout en répondant aux enjeux sociétaux majeurs.

Durée

260 jour(s) - 746h

Session(s)

- 01 septembre 2025 au 28 août 2026
Lieu : Angers
Tarif : 5000 euros

Responsables(s)

Nathalie Carcaud et Thomas Coisson

Pré-requis

Niveau de formation en ingénierie paysagère ou avoir une expérience professionnelle justifiant le niveau de connaissances attendu dans le domaine du diplôme.

Informations particulières

Formation organisée sur une période de 12 mois : cours de septembre à février, suivi d'un stage de mars à août

Nombre de participants

1 minimum - 5 maximum

Objectifs

- Appréhender la complexité dans le cadre d'un projet réel d'envergure.
- Contribuer à l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) et se positionner en maître d'œuvre.
- Mettre en œuvre et évaluer les politiques publiques du paysage.
- Élaborer des plans de gestion à différentes échelles.
- Raisonner l'utilisation et la gestion du végétal dans un projet.

Publics concernés

Public adulte en reconversion ou non, souhaitant valider un niveau bac +5.

Jeune diplômé de niveau master 2 souhaitant effectuer une 2ème spécialisation.

Programme

- Approfondissement du milieu professionnel (91 h).
- Des regards disciplinaires pour appréhender l'analyse des projets (105h).
- 1 OPTION au choix : Littoral et enjeux environnementaux (68h), Périurbain (58h), Urbain (53h), Espaces flexibles et mutables (66h).
- 1 OPTION au choix : Gestion et transition socio-économique (21h), Recherche (73h), Traces Vertes et Bleues (29h).
- 1 OPTION au choix : Paysage et culture, Paysage et participation (30h)
- Planifier et concevoir un projet de paysage - Au choix : Approche territoire (96h) // Approche Site (143h)
- Répondre à des commandes émergentes - Au choix : Projet de territoire - Planification (156h) // Projet urbain - Conception (176h) // Projet de site - Réalisation (156h)
- Anglais (60h)
- Stage en entreprise (6 mois)

Modalités d'évaluation :
Travaux écrits et oraux

La décision d'admission à cette formation sera effectuée par le responsable pédagogique et le service formation continue.

A noter, coût de la formation :

- 2 500 € pour les étudiants en poursuite d'étude, pour les particuliers sans financement,
- 5 000 € pour tout autre demandeur.

LES +

DE LA FORMATION

Enseignement diversifié : conférences, cours théoriques, études de cas, stage en entreprise...

Formation de niveau master 2.

Mixité des apprenants : élève ingénieur et public adulte.

Contacts

Service Alternance et Formation Continue

tél : +33 (0)2 23 48 55 26

fc.rennes-angers@institut-agro.fr

Informations et inscription

<https://formationcontinue.institut-agro-rennes-angers.fr>

Formation ouverte sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits